PÔLE EMPLOI SE MOBILISE POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Pôle Emploi se mobilise pour faire face à la crise sanitaire

A compter du lundi 16 mars 2020, les agences de Pole Emploi adaptent leur fonctionnement pour continuer de vous accompagner. Nos conseillers sont donc disponibles par téléphone au 39 49 et par mail via votre espace personnel sur pole-emploi.fr. Vous pouvez y effectuer toutes vos démarches en ligne (actualisation, changement de situation, etc.).

Créé le : 30/04/2020

Consultez le communiqué de Pole Emploi.